

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	13.02.2020	8h54	20.318	DEAS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe UDC
Titre : Population en baisse : que fait le Conseil d'État ?
<p>Contenu :</p> <p>Chaque année, depuis trois ans, à l'annonce de la baisse de la population cantonale, le Conseil d'État se fend d'un communiqué lénifiant qui peut être résumé comme suit : <i>Oui, il y a un problème, mais cela ira mieux demain.</i> Nous demandons s'il ne serait pas urgemment temps de faire une analyse sérieuse de cette évolution, sachant par exemple que la fiscalité ou l'éloignement des grands centres ne sont que deux éléments parmi beaucoup d'autres.</p> <p>Alors que le canton gagne des emplois, ceux-ci sont occupés par des pendulaires frontaliers ou de cantons voisins et ces personnes ne semblent guère prêtes à s'y installer. Le Conseil d'État peut-il nous dire si le préposé à la domiciliation a déjà pu identifier les facteurs limitant l'attractivité du canton ? La connaissance de ces facteurs et, le cas échéant, des mesures correctives nous semblent un préalable indispensable au bon travail du préposé.</p>
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Niels Rosselet-Christ		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :